

COMMUNE : AGDE
DEPARTEMENT : HERAULT
PORTS DE PLAISANCE : CAP D'AGDE ET AMBONNE

20.01.12 MS

CONSEIL PORTUAIRE

SEANCE DU MERCREDI 4 JANVIER 2012

COMPTE RENDU DE SEANCE

Les membres du Conseil Portuaire se sont réunis, à l'invitation de M. Gilles D'ETTORE, Maire de la Ville d'AGDE, après convocation adressée individuellement en date du 13 décembre 2011.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2011 ;
- Rapports d'activité 2011 des Ports et du Centre Nautique ;
- Travaux et investissements réalisés en 2011 ;
- Travaux 2012 ;
- Compte de résultat 2012 ;
- Tarifs portuaires 2012 ;
- Evènements nautiques phares sur 2012, organisés par la SODEAL ;
- Système de balisage pour les phares et balises : commission nautique ;
- Mise en place d'une aire d'accueil pour escale sur le Port Principal ;
- Projet d'avenant n°5 DSP Ports et Centre Nautique ;
- Questions diverses.

PRESENT(E)S

Messieurs Gilles D'ETTORE, Maire ; Sébastien FREY, 1^{er} Adjoint au Maire, Président de la SODEAL ; Gaby RUIZ, Conseiller municipal, Vice-président de la SODEAL ; Monsieur Eric OULIEU, Conseiller municipal, Vice-président de la SODEAL ; Thierry BOUCHER, Directeur de la SODEAL ; Michel ROY ; Lionel LABUSSIÈRE ; Gérard SCHMIDT ; Olivier LAPOINTE ; Raymond BRESSON ; Maurice SEINGIER ; Jean-Luc VAN CAO, SODEAL ; Jean-Pierre LABIDOIRE, SODEAL ; Pierre WEISS, SODEAL ; Sylvain MANYACH, Directeur Général Adjoint des Services de la Ville et Laurent DUBOIS, Responsable de la Direction Environnement de la ville.

ABSENT(E)

Messieurs Michel GAUDY et Stéphane MOUTON.

EXCUSES :

Monsieur Patrick BARBANCE ; Michel CALAS ; Madame Annie GALAN, Directeur Général des Services de la Ville ; Messieurs Lilian BANCAREL, Directeur Général Adjoint des Services de la Ville ;

Laurent BOURRIQUEL, SODEAL ; Philippe NOISETTE, SODEAL et Madame Isabelle GRAS, SODEAL.

Le quorum étant atteint, Monsieur D'ETTORE a ouvert la séance.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juillet 2011

Les membres n'ont formulé aucune observation.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

2. Rapport d'activité 2011 des Ports et du Centre Nautique

Monsieur LABIDOIRE présente le chiffre d'affaire généré par les ports qui devrait atteindre un résultat positif de 670 092 € pour un budget prévisionnel 2011 de 647 447 soit une différence de + 22 645 € ; pour le centre nautique, le résultat devrait être déficitaire de - 170 106 € pour un budget prévisionnel 2011 de - 184 470 € soit une différence de + 14 364 €. La partie sécurité devrait, quant à elle, présenter un résultat négatif de - 492 138 € pour un budget prévisionnel 2011 de - 462 270 € soit une différence de - 29 868 €.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

3. Travaux et investissements réalisés en 2011

Monsieur WEISS précise qu'au cours de l'année 2011, il a été effectué pour 695 309,14 € de travaux qui se caractérisent notamment par la création de 20 nouvelles places sur l'île des Loisirs, le reconditionnement du ponton H pour passer à l'accueil de bateaux de catégorie 4 contre la catégorie 2 précédemment.

Pour le centre nautique, il a été réalisé pour 45 666 € de travaux qui correspondent essentiellement à du renouvellement de matériels et à des travaux sur la salle.

4. Travaux 2012

Pour 2012, Monsieur WEISS présente les différents travaux envisagés avec notamment la création de 20 places d'escales au niveau du ponton du yacht club pour un montant de 120 000 €.

Il sera, également, procédé en 2012 à des travaux d'amélioration des sanitaires du Yacht Club qui seront ouverts 24 heures / 24.

Monsieur BOUCHER rappelle qu'il sera procédé à la fin des travaux sur le sanitaire du Bassin IV et à la réhabilitation de la toiture du Centre Nautique, travaux rendus possibles grâce au résultat financier réalisé.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

5. Compte de résultat 2012

Monsieur LABIDOIRE précise que le compte de résultat estimé devrait pour l'ensemble de la DSP présenter un résultat positif de 7 848 €.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

6. Tarifs portuaire 2012

Monsieur le Maire précise que la revalorisation des tarifs de l'ensemble des prestations est encadrée par une formule de calcul qui est définie dans le contrat de la DSP. Pour cette année, le pourcentage de revalorisation est de + 2,07 % contre 3 % les années précédentes.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

7. Evènements nautiques phares sur 2012, organisés par la SODEAL

Monsieur BOUCHER précise que l'ensemble des manifestations sont réalisées en partenariat avec la Ville et l'Office Municipal du Tourisme. Il faut noter que le port du Cap accueillera du 17 au 20 mai le seul Championnat de France de Voile légère organisé en Languedoc Roussillon.

Pour Monsieur le Maire, il est très important de maintenir les compétitions dans le port pour qu'elles soient accessibles et visibles au plus grand nombre.

Les autres manifestations réalisées, sur l'année 2012, sont les suivantes :

- Objectif Atlantide, tout au long de l'été ;
- Fête de la mer ;
- Amarres à quai : 2 sur le Port Principal, 1 sur Port Ambonne et 1 sur les berges de l'Hérault ;
- Illumination du Fort Brescou ;
- Fête du Nautisme ;
- Salon Nautique d'Automne.

Il faut toutefois préciser que la fête du nautisme est prévue au plan national le week-end avant l'organisation du championnat de France ; aussi, il est envisagé de la déplacer au mois de septembre.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

8. Système de balisage pour les phares et balises : commission nautique

Monsieur WEISS précise que le projet de requalification du système de signalisation du port a été présenté en commission nautique le 28 novembre.

Afin d'améliorer la visibilité de ces signaux, il a été décidé la mise en place d'équipements à LED qui sont beaucoup plus visibles et la mise en œuvre d'une synchronisation entre les différents feux pour créer des portes d'accès.

L'ensemble des nouveaux équipements mis en place sera équipé de panneaux solaires pour pouvoir fonctionner en toute autonomie. Les travaux seront achevés pour la période de Pâques.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

9. Mise en place d'une aire d'accueil pour escale sur le Port Principal

Monsieur BOUCHER précise que la SODEAL a souhaité, pour améliorer l'accueil des escales, les regrouper en un même lieu. Aussi, il est envisagé la mise en place au niveau du Yacht Club et de la Capitainerie de 20 nouvelles places pour les bateaux en escale. Ensuite, les bateaux supplémentaires seront comme précédemment dirigés vers les postes laissés libres par les plaisanciers partis en croisière.

Monsieur FREY rappelle que, depuis la saison dernière, les plaisanciers partant en croisière peuvent bénéficier d'un stationnement « longue durée » sur le parking Périgord. Pour disposer de cette carte, les plaisanciers doivent se rendre à la capitainerie pour signaler la libération de place. Une attestation leur est alors remise. Il convient alors de se rendre au service des parkings pour obtenir cette carte de stationnement.

Monsieur LAPOINTE souhaite connaître l'utilisation qui sera faite du parking situé à côté de la Zone Technique.

Monsieur BOUCHER rappelle que le parking Bannière a été intégré, dans le périmètre concédé à la SODEAL, car le projet de requalification des quais du centre port prévoit la suppression du parking de l'ancienne Douane. Ce parking sera alors utilisé pour l'accueil des plaisanciers qui ont leur bateau sur le centre port et pour accueillir les véhicules des personnels de la zone technique.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

10. Projet d'avenant n°5 DSP Ports et Centre Nautique

Monsieur le Maire précise que les services de l'Etat ont demandé dans le cadre de la nouvelle concession de plage entre l'Etat et la ville que la zone de plage contenant « Le Léopard Beach » soit intégrée au périmètre de la concession. Cette modification entraîne pour la SODEAL la perte de la recette générée par cet établissement de plage. Cet avenant a donc pour but de modifier le périmètre du domaine concédé à la SODEAL et de modifier le montant de la redevance en retirant le montant de cette recette d'occupation car elle est désormais perçue par la ville.

Vote : **AVIS FAVORABLE**

11. Questions diverses

Monsieur SEINGIER tient à signaler que les nouveaux dispositifs d'amarrage mis en place le long de la digue de la zone technique ne sont pas très stables.

Monsieur WEISS précise que les dispositifs mis en place sont un compromis entre les pendilles et les catways.

Monsieur LAPOINTE tient à signaler que les sanitaires du parking de l'ancienne douane sont dans un mauvais état d'entretien.

Monsieur le Maire précise que ces sanitaires doivent être prochainement détruits dans le cadre des travaux de requalification du centre port. Toutefois, il faut trouver un compromis pour un bon fonctionnement avec un investissement raisonné.

Monsieur SCHMIDT souhaite avoir des informations concernant le réseau WIFI du port.

Monsieur le Maire précise que la SODEAL, qui n'est pas satisfaite du service proposé actuellement, a décidé le lancement d'une nouvelle consultation pour qu'un service WIFI de qualité puisse être, à nouveau, fourni à l'ensemble des plaisanciers.
